



Association des Amis de l'Abbaye de Clausonne

Rapport d'activités et financier 2023...



...perspectives
2024

Chantiers, travaux et interventions sur le site

Travaux sur l'Abbatiale

Nous avons en 2023 fini les reprises sur la nef, clôturant ainsi le dernier permis de construire. Les prestations ont été réalisées par l'association les Villages des Jeunes qui a salarié Grégory Mazenc et sous la surveillance de Sylvestre Garin, architecte du patrimoine.

Dépose soignée des maçonneries et des solins qui commençaient à tomber : démontage par le haut avec tri et réservation des pierres pour restitution ultérieure. Reprise des descentes en pierre pour assurer l'écoulement de l'eau. Réalisation d'un solin sommital protégeant les maçonneries.

Coulinage des pierres fracturées, et des maçonneries lacunaires. Purge de l'ensemble des joints dégradés du mur sud, sur ces deux parements Rejointoiement de l'ensemble du mur sud, sur ces deux parements. Restitution des maçonneries des murs suivant un profil ruiniforme, avec évocation des départs des voutes disparues.



La suite en 2024 ?

Les travaux du nouveau permis de construire (intervention sur le chœur) pourront également commencer.

Travaux sur l'ancienne bergerie

Une campagne de 4 semaines de travaux a été organisée en partenariat avec l'association Villages des Jeunes organisatrice de chantier de jeunes volontaires internationaux.

Elle est la délégation régionale de Solidarités Jeunesses :

<https://www.solidaritesjeunesses.org/actualites/chantiers-mai-juin24>

Les objectifs de ce chantier ont été les suivants :

- Construire un mur de soutènement du talus bordant le chemin d'accès et la bergerie par le sud, en restaurant un mur existant, effondré dans sa majorité.
- Amorcer le projet de construction d'un chalet d'accueil dans l'enceinte des murs de l'ancienne bergerie, en en aménageant les abords.
- Transmettre la technique traditionnelle de construction en pierre sèche par des apports théoriques, pratiques et historiques et faire de l'activité de chantier un moment de rencontre et de coopération autour du chantier.

Une quinzaine de jeunes se sont relayés, appuyés par 2 animateurs pédagogiques et 2 encadrants techniques.



La suite en 2024 ?

La rénovation du mur se poursuivra vers le sud, et les fondations du futur bâtiment d'accueil seront réalisées.

Campagne de travaux 2024-2027 sur l'Abbatiale

Une nouvelle campagne de travaux va pouvoir démarrer sur le chœur pour les 4 ou 5 prochaines années. Un nouveau permis de construire concrétise cette possibilité de toujours conforter les vestiges. Ce permis a été réalisé par Sylvestre Garin, architecte du patrimoine.

- 26 mai 2023 : dépôt de la demande de PC
- 1^{er} septembre 2023 : avis favorable de la DRAC
- Avis favorable de principe de la DDT et de la mairie
- 16 octobre 2023 : signature et validation du permis

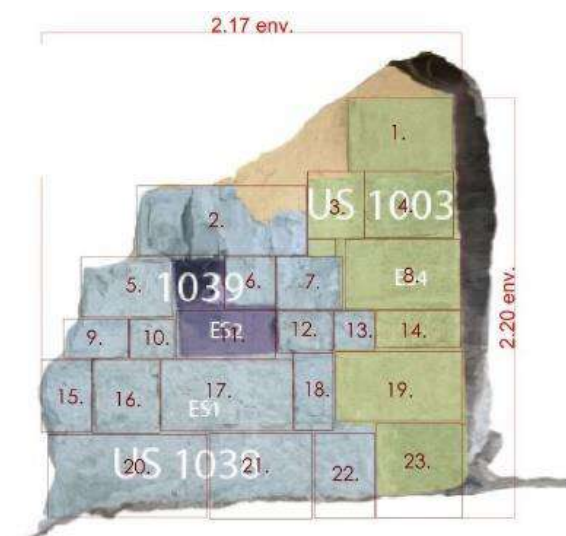
Le financement de ces travaux est évoqué plus bas.



2022 - Elevation Sud du mur Nord du chœur - Projet - En bleu proposition de confortement par injection des joints et en vert les observations / injections proposées dans les pierres lésées.



2022 - Elevation Nord du mur Nord du chœur - Projet - En bleu proposition de confortement par injection des joints et en vert les observations / injections proposées dans les pierres lésées.



La suite en 2024 ?

Le commencement des travaux !

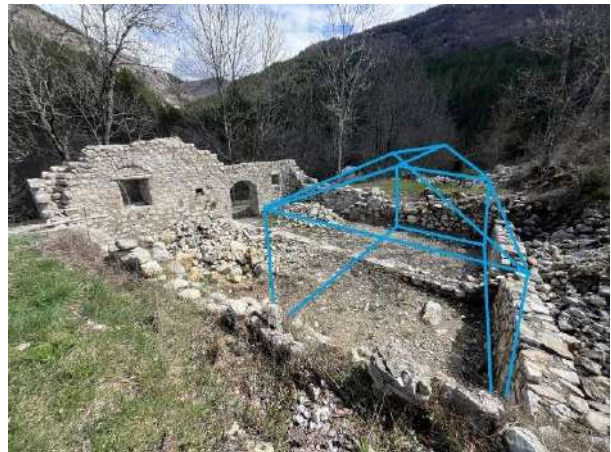
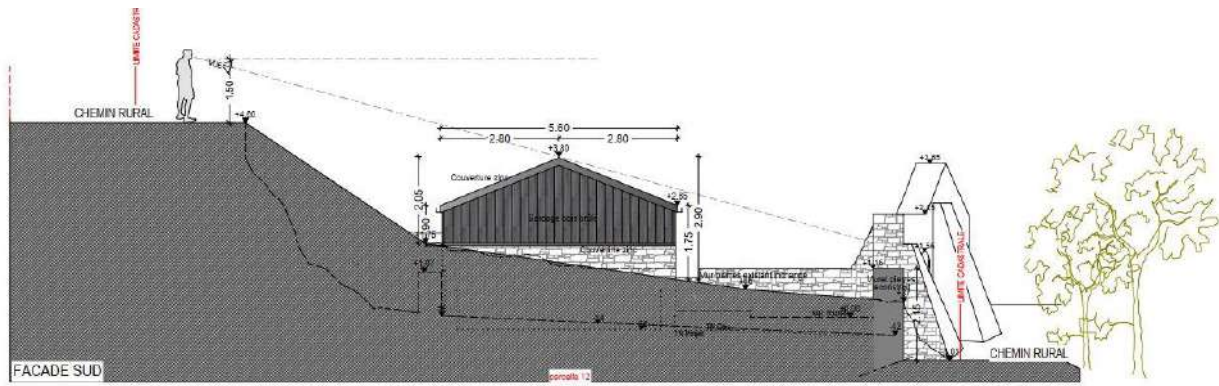
Nouveau bâtiment d'accueil et stockage dans l'ancienne bergerie

L'association utilise actuellement un chalet en bois situé au sud de l'abbatiale pour stocker son matériel. Ce bâtiment sommaire permet également de préparer les repas pour les participants.es aux chantiers de jeunes.

Cependant, la DRAC souhaite que ce bâtiment soit déplacé car il « impacte la présentation du monument historique ». Le site devra ensuite être restauré dans son état naturel.

C'est pourquoi l'association a mandaté l'architecte Emeline Salles pour présenter un projet de nouvelle construction discrète et modernisée située dans l'ancienne bergerie.

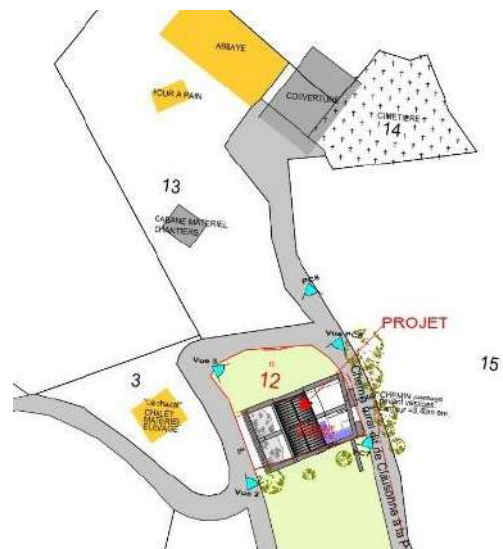
Le permis de construire a été accordé en 2022, et les premiers travaux préparatoires ont consisté en un déblaiement des pierres dans la bergerie. Comme indiqué plus haut, le mur de soutènement sud a été conforté.



La suite en 2024 ?

Les travaux des fondations, et si les délais le permettent, confortement des murs intérieurs.

Le « clos et couvert » sera réalisé les années suivantes.

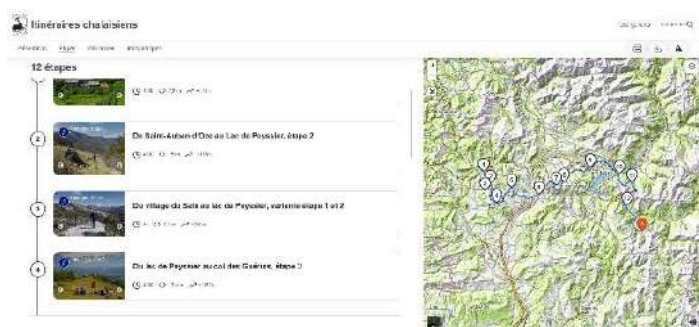
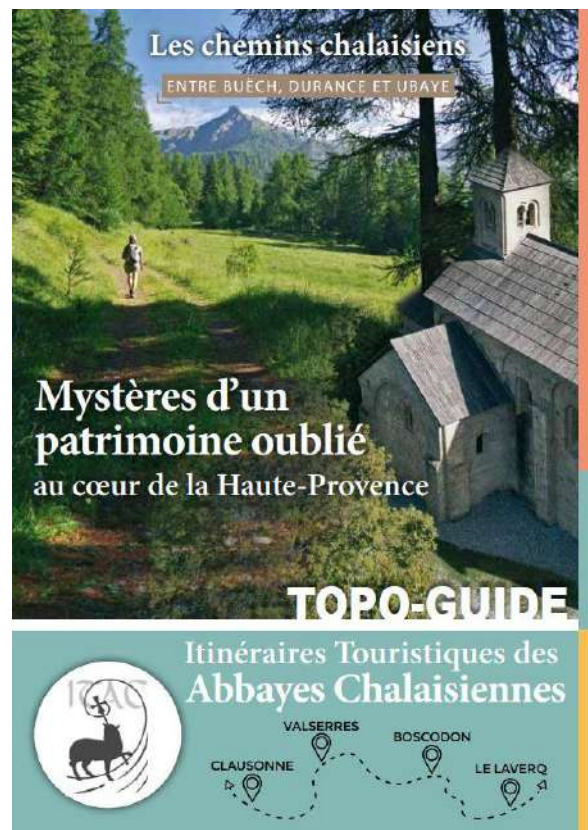
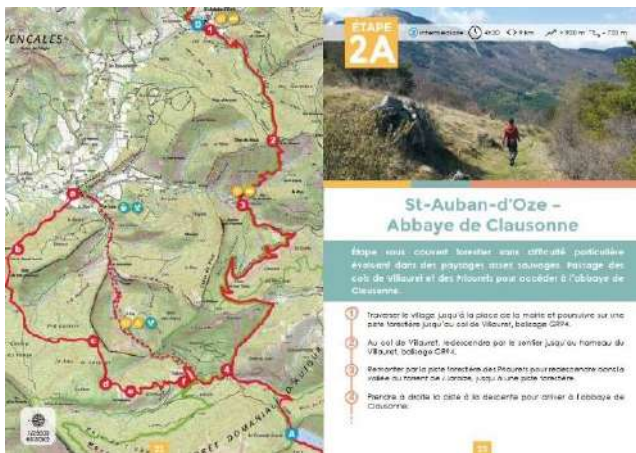


Itinéraires Touristiques des Abbayes Chalaisiennes (Projet ITAC et ITAC 2)

Dernière ligne droite avant l'inauguration

Un gros travail de fond sur l'itinéraire avait été réalisé en 2022 par Joëlle Noguer, salariée de l'association. En 2023, elle s'est chargée de coordonner les dernières tâches avant inauguration :

- Finalisation du site internet avec Gwenaël Coffy (www.itineraireschalaisiens.fr)
- Finalisation du Topo-Guide en lien avec les bénévoles et Daniel Meyer de l'association des Amis de l'Abbaye de Boscodon.
- Edition et distribution du Topo-Guide en 500 exemplaires, mais aussi d'un dépliant de présentation en 5000 exemplaires.
- Intégration de l'itinérance au format SIG dans l'outil Géotrek.
- Participation à de nombreuses réunions avec les offices de tourisme le long de l'itinéraire.
- Un dernier comité de pilotage avant l'inauguration.



Inauguration ITAC

L'inauguration s'est tenue le 31 mai 2023 à l'Abbaye de Boscodon, en présence de 110 personnes. Les présidents de Clausonne et Boscodon étaient présents, ainsi que Chantal Eyméoud et de nombreuses personnalités qui ont accueilli chaleureusement le projet.

La cérémonie a été un franc succès et la conférence de presse qui s'en est suivie a permis de bien préciser le rôle joué par les différentes instances impliquées dans le projet (financeurs, collectivités locales, associations). Y ont participé Le Dauphiné Libéré, Alpes1, Alpes & Midi, Radio RAM, BFM DICI, RCF et Régions Magazine. Ces médias ont majoritairement écrit un article au sujet d'ITAC. La radio RCF a interviewé Robert Vargoz et Joëlle Noguer le 4 mai.



La suite d'ITAC en 2023

Peu après l'inauguration, le projet a été mis en pause temporaire en raison d'une gouvernance en cours de redéfinition à l'Abbaye de Boscodon.

Cela n'a pas empêché Joëlle Noguer de préparer un dossier de financement pour assurer la suite de l'itinérance vers le sud, mais pas seulement :

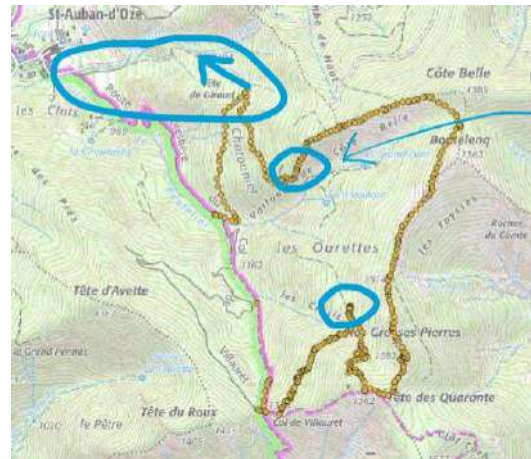
- Editer la suite du Topo-Guide, allant de Clausonne à l'Abbaye Chalaisienne Notre Dame de Lure.
- Dans l'esprit de la « Boucle de Clausonne », ouvrir deux nouveaux sentiers locaux de découverte de l'Abbaye de Clausonne et de ses alentours.
- Continuer à alimenter la base documentaire des sites Chalaisiens.
- Réaliser une nouvelle vidéo témoignage sur Notre Dame de Lure.

A l'automne 2023, les premiers repérages des 2 futurs sentiers locaux sur les communes de Saint Auban d'Oze et du Saix ont été réalisés, marquant le démarrage opérationnel d'ITAC2.

La suite en 2024 ?

La nouvelle gouvernance à l'Abbaye de Boscodon permettra de communiquer et valoriser ITAC 1.

En parallèle, il est prévu que le projet ITAC 2 s'achève et que les réflexions sur la suite commencent.



Culture et événements

Mise en place définitive du piano dans le chœur

Un piano donné par la violière aux pianos et ayant précédemment appartenu à la CCBD a été monté définitivement à l'abri et en sécurité, sur un parquet placé sous le toit du chœur.



Les Villages des Jeunes se sent reconnaissant.
14 août 2023

Moments magiques se week-end à l'abbaye de Clausonne autour du piano de Noël Martin

Les volontaires de Turquie, Espagne, Italie et France s'y sont retrouvés pour jouer avec deux musiciens (professionnels) rencontrés à Le Fay.

Deux heures d'impro en live et beaucoup d'émotions sous les yeux médusés des visiteurs de tous âges.

Merci aux artistes, aux jeunes volontaires et à toutes celles et ceux qui œuvrent pour que la magie opère

Avec La Violière aux Pianos, Solidarités Jeunesse, Gençlik Servisleri Merkezi, Di Amicizia, Lanaria, Komune, Asso des amis de l'abbaye de Clausonne, Chantiers internationaux de bénévoles en PACA - CCBDAC, Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

#inspiringyoungpeople

Le piano a été utilisé tout l'été par des jeunes participants aux chantiers, par des randonneurs et des professionnels.

La suite en 2024 ?

De la musique jouée par des randonneurs et d'autres projets à imaginer pour fêter dignement les 30 ans de l'association.



Spectacle « Chaudun, la montagne blessée »

Le 26 juillet 2023, l'association a accueilli la compagnie de théâtre du Pas de l'Oiseau dont 1 comédien et 2 musiciens ont interprété le spectacle « Chaudun, la montagne blessée » (adaptation du livre éponyme de Luc Bronner) devant une cinquantaine de spectateurs.



Ecriture d'un livre sur les premières années de l'Abbaye de Clausonne

Alain Marie, bénévole de l'association, a été à l'initiative de l'écriture d'un livre-chronique sur la vie des premiers moines Chalaisiens à Clausonne. Ce livre a été illustré par Robert Vargoz, président de l'association. Son écriture est toujours en cours.

La suite en 2024 ?

Des projets culturels sont à l'étude pour 2024, le principal d'entre eux étant de publier le livre précédemment cité.

En fonction des financements disponibles, d'autres projets pourront être montés pour célébrer les 30 ans de l'association en 2024.



Financements et budgets

Préambule

Il est à noter que l'association possède une très faible marge de manœuvre pour obtenir des fonds propres. Le site de l'Abbaye est en effet ouvert, public, et par définition non monnayable. Les cotisations sont par ailleurs symboliques puisque l'association comptait environ une vingtaine d'adhérents en 2023.

L'association remercie donc l'ensemble des financeurs pour leur importante contribution, qu'elle soit financière ou en nature.

Leader : « Histoires de fours à pain en Buëch Dévoluy »

L'histoire de ce projet au nom étrange commence en 2022 lors d'une réunion sur le site de l'Abbaye réunissant l'association, la DRAC, l'Inrap, le PNR des Baronnies provençales, Villages des Jeunes et Sylvestre Garin.

C'est à ce moment qu'émerge l'idée de reconstruire l'ancien four à pain de Clausonne, aujourd'hui à l'état de ruines. La DRAC a signifié son enthousiasme pour ce projet.

Avec l'aide du PNR, du GAL et de l'Inrap, l'association a monté un dossier de financement Leader qui a été accepté le 4 décembre 2023 pour un taux de financement de 70 %.

Ce projet a pour l'instant vocation à réaliser des recherches historiques sur les fours à pains de la CCBD dans le but d'établir des plans de reconstruction, créer de la documentation, alimenter des bases de données patrimoniales, publier une brochure et installer un panneau explicatif à côté des ruines actuelles du four à pain.

Si financements il y a, la reconstruction se déroulera dans un second temps.



Le four à pain en 1974 (à droite)



Le four à pain en 2024

Abbatiale

Trois dossiers de subvention ont été montés pour les travaux de conservation sur le monument historique :

- 40 % de financements auprès de la DRAC : notifié le 24 mai 2023
- 40 % de financements auprès de la région Paca : notifié le 23 novembre 2023
- Dépôt d'une demande de subvention auprès du département.

Bergerie

Le futur bâtiment de la bergerie est financé à 80 % par la région Paca, par notification du 22 novembre 2023.

ITAC 2

Le projet ITAC 2 a été monté en partenariat avec le SIVU de Maraize en chef de file. L'Abbaye de Clausonne est partenaire pour le compte du SIVU, qui s'est fait financer par les espaces valléens au titre du contrat de Parc. Ce sont donc l'Etat et la région Paca qui participent financièrement en grande partie à ce projet.

A noter toutefois que les communes de Saint Auban d'Oze et du Saix vont abonder, ainsi que l'Association des Amis de l'Abbaye Notre Dame de Lure pour la vidéo témoignage.

CCBD

La CCBD a attribué une subvention de 1500 € à l'association en 2023 pour contribuer à la mise en place du piano dans le chœur de l'abbaye et au spectacle « Chaudun, la montagne blessée » joué le 26 juillet 2023 sur le site.

FDVA

La demande de subvention de 3000 € n'a pas été accordée.

Commune du Saix

La commune du Saix a aidé l'association à hauteur de 420 € pour son fonctionnement et contribuer à l'autofinancement.

Fondation du Patrimoine

Depuis le 15 novembre 2023 et la signature d'une convention multiparties, l'association bénéficie d'une souscription auprès de la fondation du patrimoine.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/abbaye-de-clausonne-1/>

La souscription sera en ligne pendant 4 ans et a pour objectif de collecter 20 000 € qui serviront pour la conservation des vestiges.

La suite en 2024 ?

Pour 2024, il est prévu de monter des dossiers de financement Département, FDVA et CCBD pour la célébration des 30 ans de l'association. En fin d'année et en fonction du résultat de l'étude « four à pain », il pourra être monté un dossier de financement pour la reconstruction du four. Il faudra également faire vivre la souscription Fondation du Patrimoine.

Pour le moment, il n'y a pas de financements qui vont au-delà du contrat salarié (31/12/2023).

Compte de résultat 2023 et bilan au 31 décembre 2023

N°	CHARGES	2023	N°	PRODUITS	2023
60-	ACHATS	2 960 €	70-	FOND PROPRE	16 993 €
61-	SERVICES EXTERIEURS	2 615 €		Vente marchandises	700 €
	redevance sivu itac 2	1 897 €		Prestations de services (VdJ et CdR)	4 970 €
	assurance maif	586 €		Prestation de services SIVU itac 2	9 483 €
	location	62 €		Rbst formation	1 840 €
	entretien réparation	71 €	74-	SUBVENTION D'EXPLOITATION	30 452 €
62-	AUTRES SERVICES	25 488 €		LEADER ITAC 1	26 724 €
	prestation leader	19 884 €		LEADER Four à pain	1 808 €
	prestation autre que LEADER	1 800 €		CCBD	1 500 €
	cotisation	165 €		Le Saix	420 €
	Déplacement leader	1 046 €	75600	cotisations dons	1 250 €
	Déplacement autre que LEADER (bénévoles inclus)	2 518 €	75	fondation et produit financier	216 €
	service bancaire	76 €			
64-	FRAIS DE PERSONNELS	20 577 €	77	PRODUIT SUR EXERCICE ANTERIEUR	
68-	DOTATIONS ET PROVISIONS	3 050 €		TOTAL PRODUIT	48 911 €
	Amortissement	3 050 €			
	TOTAL CHARGES	54 690 €		RESULTAT	-5 778,83 €

Robert Vargoz
Président

LES AMIS DE L'ABBAYE DE CLAUSSONNE
MAIRIE - 05400 LE SAIX
CCP N° 651 / 12 N Marseille



ACTIF				PASSIF			
	31/12/21	31/12/22	31/12/23		31/12/21	31/12/22	31/12/23
IMMO. NETTES	132 244,94 €	159 094,94 €	191 444,94 €	CAPITAUX	258 080,78 €	284 141,68 €	304 147,81 €
Charpente 2013	33 847,34 €	30 797,34 €	27 747,34 €	FONDS ASSOCIATIF	12 609,71 €	12 609,71 €	12 609,71 €
abbatiale 17 22	98 397,60 €	128 297,60 €	158 897,60 €	RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF	49 561,57 €	49 561,57 €	49 561,57 €
bergerie en cours 23 27			4 800,00 €	SUBV INV charpente 2013	53 060,16 €	53 060,16 €	53 060,16 €
abbatial 23 27				sub inv abbatiale 17 22	80 615,04 €	104 535,04 €	126 480,00 €
REALISABLES	19 804,65 €	22 418,92 €	40 427,05 €	sub inv en cours bergerie 23/27			3 840,00 €
leader four à pain			1 808,05 €	REPORT A NOUVEAU	58 668,55 €	62 234,30 €	64 375,20 €
sivu 2023			9 482,99 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 565,75 €	2 140,90 €	-5 778,83 €
Subvention LEADER ITAC	15 574,65 €	8 171,24 €		DETTES COURTS TERME	- €	9 100,00 €	1 896,60 €
sub region inv abbatial 17 22			9 486,00 €	DETTES			- €
bergerie region investissement		4 037,68 €	3 840,00 €	ASC /redevance sivu 23		9 100,00 €	1 896,60 €
département investissement	4 230,00 €	10 210,00 €	15 810,00 €	PROD CONST. AVANCE	24 798,96 €	10 896,64 €	51 076,00 €
BANQUES ET CAISSE	130 830,15 €	122 624,46 €	125 248,42 €	REGION	1 942,32 €		
Caisse epargne chequier	3 354,28 €	8 655,02 €	6 033,88 €	DRAC Investissement 17 22	22 856,64 €	10 896,64 €	
caisse epargne livret	53 618,48 €	113 969,44 €	119 214,54 €	DRAC Investissement 2024-2026			51 076,00 €
CCP chequier	28 645,65 €	- €	- €				
CCP Livret A	45 211,74 €	- €	- €				
TOTAL ACTIF	282 879,74 €	304 138,32 €	357 120,41 €	TOTAL PASSIF	282 879,74 €	304 138,32 €	357 120,41 €

LES AMIS DE L'ABBAYE DE CLAUSSONNE
MAIRIE - 05400 LE SAIX
CCP N° 651 / 12 N Marseille

Robert Vargoz
Président



Partenariats et réunions

Partenariat avec le SIVU de Haute Maraize et Villages des Jeunes

Ce partenariat est toujours actif et a été actualisé par avenant en 2023. Les deux associations participent grandement à la vie et à l'animation de la vallée.

L'association y était

26 Avril	Savines avec Joëlle Noguer et Daniel Meyer, présentation ITAC1 aux élus, médias...
4 Mai	Radio RCF à Gap avec Joëlle Noguer et Robert Vargoz, présentation AAAC et ITAC
23 Mai	Réunion avec l'ONF au sujet du foncier et des projets de l'Abbaye
31 Mai	Inauguration ITAC à l'Abbaye de Boscodon
5 Juillet	Rencontre à Clausonne avec le jury des villages fleuris
26 Juillet	Spectacle Chaudun
30 Mai	Montée et installation du piano
16 Octobre	Sciage de 8m3 de pins noirs avec une scie mobile
28 Octobre	Participation d'Alain Marie à l'AG de l'Unasic au hameau du Laverq (Union des Amis des Sites Chalaisiens)

Mais aussi :

- Participation à la randonnée « la Boucle de Clausonne » organisée par l'OT de Veynes avec visite du site.
- Participation à une table ronde à Serres organisée par la députée Pascale Boyer avec les acteurs du tourisme et du patrimoine et le Parc des Baronnie.

Vie associative et autres projets transversaux

Quelques dates phare dans la vie associative

24 Janvier	Conseil d'administration
6 Février et 15 Mai	Réunions dédiées à la fonction employeur
7 Avril	Assemblée générale
11 Octobre	CA élargi puis repas au gîte des Oustaus à Peyssier
23 Novembre	Réunion du bureau



Un nouveau salarié pour Clausonne

Après avoir porté ITAC et déposé de nombreux dossiers de subventions, Joelle Noguer est partie vers de nouveaux horizons fin septembre 2023. L'association lui adresse ses remerciements pour le travail réalisé et son implication. Elle reste cependant impliquée comme bénévole.

Elle a été remplacée par Rémi Borel, natif de Gap, ayant travaillé pour le ministère de l'écologie, en DDT, à l'Anah et à la CCBD. Il a été recruté en CDD à temps partiel de début novembre 2023 à fin décembre 2024. Il travaille depuis chez lui à Montmaur et vient occasionnellement dans les bureaux de Villages des Jeunes.

En parallèle, il exerce une activité indépendante consistant à la vente d'un jeu en bois de sa création (la détanque).



Quelques nouveautés de fin 2023

A son arrivée, Rémi a commencé par s'imprégner des nombreux dossiers en cours, s'est impliqué sur ITAC2.

Il a recréé une page Facebook (anciennement piratée), une page Instagram et une page LinkedIn. Un livret d'accueil pour les nouveaux potentiels salariés a été rédigé et est actualisé très régulièrement.

Il a également créé une page HelloAsso pour l'association afin de faciliter les cotisations.

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-amis-de-l-abbaye-de-clausonne>

La suite en 2024 ?

Refondre le site internet, trouver des bénévoles pour animer les réseaux sociaux. Capter plus de cotisations. Avoir une photothèque numérique triée et unifiée, sans doublons.